

modifier de la façon suivante la durée de remplissage et de vidage, comparativement à la durée prévue:

Écluse	Durée prévue	Durée effective
Saint-Lambert	6 minutes	7 minutes
Côte Ste-Catherine	7 minutes	12 minutes
Beauharnois (écluse supérieure)	8 minutes	14 minutes
Beauharnois (écluse inférieure)	8 minutes	14 minutes

Récemment, une série d'épreuves plus complètes a été exécutée sous la surveillance

directe du principal adjoint de l'ingénieur hydraulicien et de l'ingénieur en électricité et en mécanique. Ces essais ont été exécutés pendant que des navires de diverses dimensions et de divers types étaient dans les écluses. Elles ont clairement démontré la possibilité de régler les commandes de vannes Taintor et des turbines limites de manière à pouvoir remplir et vider les écluses en moins de temps même que la durée prévue. Cette constatation est illustrée par les résultats d'essais suivants:

Écluse	Durée d'épreuve minimum		
	Durée prévue	Remplissage	Vidage
Saint-Lambert	6 minutes	3½ minutes	4¼ minutes
Côte Ste-Catherine	7 minutes	6¼ minutes	6 minutes
Beauharnois (écluse supérieure)	8 minutes	7 minutes	6 minutes
Beauharnois (écluse inférieure)	8 minutes	6¼ minutes	6 minutes

Il est préférable de poursuivre les essais et de donner le temps aux éclusiers d'acquiescer de se perfectionner davantage avant de modifier la méthode d'opération actuelle.

COLLÈGE D'AGRICULTURE ET IMMEUBLE MUNICIPAL—SOMMES VERSÉES À LA NOUVELLE-ÉCOSSE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Question n° 420—M. Howard:

1. Depuis le 1^{er} janvier 1957, a-t-on a) versé, b) attribué, des sommes à l'égard du coût des édifices du Collège d'agriculture de la province de la Nouvelle-Écosse? Dans le cas de l'affirmative, combien?

2. Depuis le 1^{er} janvier 1957, a-t-on a) versé, b) attribué, des sommes (i) à des municipalités, (ii) à des commissions scolaires de la province de la Nouvelle-Écosse pour des fins d'entretien et de travaux de réparation? Dans le cas de l'affirmative, combien dans chaque cas?

Réponse de l'hon. Henri Courtemanche (secrétaire d'État):

1. a), b), non.

2. a), b), (i), (ii), non.

SERVICE DE TRANSBORDEMENT ENTRE CAPE-TORMENTINE ET BORDEN—RÉPARATION DES NAVIRES

Question n° 437—M. Argue:

1. Durant les cinq dernières années, a-t-on réparé l'un ou l'autre des navires effectuant le service de transbordement entre Cape-Tormentine (N.-B.) et Borden (Î.-P.-É.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été la nature et le coût des réparations de chacun de ces navires, au cours de chaque année, depuis 1954?

3. Durant chaque année, depuis 1954, entre quelles dates chaque navire a-t-il été hors d'usage par suite de ces réparations?

Réponse de l'hon. George H. Hees (ministre des Transports):

La direction du National-Canadien nous informe de ce qui suit:

1. Oui.

2.

Année	Coût de réparations	Nature des réparations
Le bateau à moteur <i>Abegweit</i>		
1954	\$ 59,645	Radoub annuel—Réparations courantes à la coque et à la chambre du moteur, selon les exigences du Service d'inspection des navires du Canada.
1955	72,816	idem
1956	47,716	idem
1957	65,552	idem
1958	55,789	idem